

LETTRE

vivendi

MARS
2013

À NOS ACTIONNAIRES



**JEAN-FRANÇOIS
DUBOS**
PRÉSIDENT
DU DIRECTOIRE

PHILIPPE CAPRON
MEMBRE
DU DIRECTOIRE
ET DIRECTEUR
FINANCIER

UNE REVUE STRATÉGIQUE EN COURS

Le Conseil de surveillance de Vivendi a entamé une revue stratégique de l'ensemble de nos actifs à l'été 2012 et certaines orientations ont d'ores et déjà été prises. L'avenir du groupe s'inscrit dans les médias et les contenus mais nous restons déterminés à maximiser la valeur de nos actifs dans les télécoms, en particulier SFR. Vivendi a tous les atouts pour s'affirmer comme un leader mondial des médias et contenus, deux secteurs en pleine croissance. Fort de ses champions dans la musique, les jeux vidéo et la télévision, le groupe entend saisir les opportunités offertes par l'appétit des plateformes numériques pour les contenus.

Les opérations stratégiques conclues ces derniers mois vont dans ce sens. Dès 2012, nous avons acquis EMI Recorded Music, société emblématique de l'industrie musicale comptant des artistes comme les

Beatles, The Beach Boys ou encore Charles Aznavour. Cette opération a conforté UMG dans sa place de leader mondial de la musique, présent dans 77 pays.

Groupe Canal+ a renforcé ses positions dans la télévision gratuite et payante. En France, outre i>Télé, il détient maintenant D8 et D17 dont les relancements ont été couronnés de succès. En Pologne, il a consolidé le marché de la télévision payante en fusionnant sous son égide deux entreprises leaders dans ce domaine.

Ces opérations ont été possibles grâce à la solidité financière de Vivendi. En 2012, le résultat net ajusté s'est établi à 2,55 milliards d'euros et la dette nette en fin d'année se situe largement sous les 14 milliards d'euros. Le Conseil de surveillance proposera à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende par action de 1 euro payé en numéraire (mise en paiement à partir du 17 mai).

Nous sommes déterminés à continuer à créer de la valeur. Notre revue stratégique nous permettra de préciser les orientations les plus pertinentes pour l'avenir du groupe et d'agir dans le meilleur intérêt des actionnaires. ■

CHIFFRE D'AFFAIRES
exercice 2012

29
Mds€

DES RÉSULTATS 2012 SOUTENUS PAR LES PERFORMANCES D'ACTIVISION BLIZZARD, GVT ET UNIVERSAL MUSIC GROUP

Toutes les filiales de Vivendi ont atteint leurs objectifs en 2012. Si SFR, le groupe Maroc Telecom et Groupe Canal+ ont été confrontés à une concurrence plus vive, Activision Blizzard, GVT et Universal Music Group ont enregistré d'excellentes performances, notamment au quatrième trimestre.

Vivendi a gardé le cap en 2012 malgré un environnement économique difficile. Son résultat net ajusté (avant impact des opérations annoncées au second semestre 2011, des charges de restructuration des activités télécoms, de l'amende comptabilisée par SFR) s'est élevé à 2,86 milliards d'euros, soit au dessus de l'objectif d'environ 2,7 milliards d'euros qui avait été annoncé en novembre 2012. Autre mesure attentivement suivie par la direction financière de Vivendi et les marchés financiers, le résultat net ajusté

s'est établi à 2,55 milliards d'euros, en recul de 13,6 % par rapport au record de l'année 2011, en raison principalement de la baisse de la rentabilité de SFR.

RENFORCEMENT DANS LES MÉDIAS ET LES CONTENUS

Vivendi a finalisé trois opérations stratégiques majeures en 2012. Universal Music Group (UMG) a racheté EMI Recorded Music, major anglaise emblématique qui compte notamment comme artistes les Beatles, Katy Perry, The Beach Boys ou Norah Jones. Cette acquisition

a permis à UMG de confirmer sa place de leader mondial de la musique.

De son côté, Groupe Canal+ s'est développé en France dans la télévision gratuite en rachetant et relançant les chaînes D8 et D17 (ex Direct 8 et Direct Star), jusque-là détenues par Groupe Bolloré.

En Pologne, il a conforté ses positions dans la télévision payante et possède désormais 51 % d'une plateforme de 2,5 millions d'abonnés. Il a aussi pris place dans la télévision gratuite en prenant une participation dans TVN, le premier groupe de médias du pays. ■



ACTIVISION | BLIZZARD™

Les jeux d'Activision Blizzard ont battu de nouveaux records en 2012. *Call of Duty: Blacks Ops II* a été le premier jeu vidéo à franchir en quinze jours la barre du milliard de dollars de ventes, détrônant de deux jours le record jusque-là détenu par le célèbre film en 3D *Avatar*. Au 31 décembre 2012,

Skylanders, jeu destiné aux enfants, a généré plus de 1 milliard de dollars de recettes. *Diablo III* a enregistré la meilleure vente de jeux PC, battant un record avec

plus de 12 millions de copies vendues. Enfin, *World of Warcraft* est resté le premier jeu massivement multi-joueurs au niveau mondial avec plus de 9,6 millions d'abonnés.

Grâce à ces très bonnes ventes, Activision Blizzard a dégagé un résultat opérationnel ajusté (EBITA) de 1,15 milliard d'euros, en hausse de 13,6 % par rapport à 2011, et un chiffre d'affaires de 3,77 milliards d'euros, en progression de 9,8 %.

Pour 2013, la perspective d'EBITA est supérieure à 1 milliard de dollars. Ce montant important est néanmoins inférieur au très bon chiffre enregistré en 2012. Une différence qui s'explique par un environnement économique difficile, l'arrivée prochaine des consoles de nouvelle génération, et le record enregistré par *Diablo III* en 2012. ■



SKYLANDERS : PLUS DE 100 MILLIONS DE FIGURINES VENDUES DEPUIS LA CRÉATION DU JEU

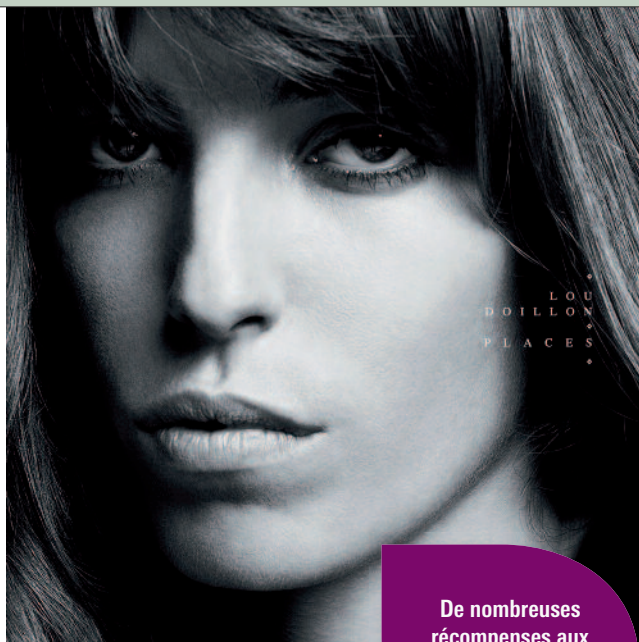
De nouveaux records de ventes pour ses jeux vidéo



UNIVERSAL MUSIC GROUP

Le monde de la musique se transforme et passe au numérique. En 2012, les ventes numériques d'Universal Music Group (UMG) ont ainsi représenté 44 % des ventes totales de musique enregistrée du groupe, en progression de 10 % par rapport à 2011. Grâce à cette hausse, au rachat d'EMI Recorded Music (fin septembre 2012) et à des effets de change favorables, le chiffre d'affaires d'UMG a progressé de 8,3 % à 4,54 milliards d'euros, et l'EBITA, également soutenu par un plan de réduction des coûts, a augmenté de 3,6 % à 525 millions d'euros.

Les albums des artistes Taylor Swift, Justin Bieber, Rihanna, Lana Del Rey, Mylène Farmer, Cecilia Bartoli, Daniel Barenboim et Rolando Villazón ont été particulièrement bien accueillis par le public. En 2013, sont attendus ceux de Andrea Bocelli, Ben l'Oncle Soul,



LOU DOILLON, UNE ARTISTE PHARE D'UNIVERSAL MUSIC FRANCE

De nombreuses récompenses aux Victoires de la Musique et aux Brits Awards

Carla Bruni, Elton John, Les Misérables, U2, Vanessa Paradis... UMG prévoit ainsi une progression de son EBITA, avec une contribution positive d'EMI Recorded Music, après prise en compte des charges de restructuration. L'acquisition d'EMI Recorded Music a été réalisée dans

de bonnes conditions à moins de 5 fois l'EBITDA après charges de restructuration et synergies. Ces dernières ont été confirmées à plus de 100 millions de livres sterling par an d'ici fin 2014.

SFR

Confronté à une concurrence importante, SFR a vu sa rentabilité s'éroder en 2012. Son EBITDA a reculé de 13,2 % à 3,3 milliards d'euros, pour un chiffre d'affaires de 11,29 milliards d'euros, en baisse de 7,3 %.

Offensif, SFR propose aujourd'hui le meilleur rapport qualité-prix des offres complètes et à bas prix. Ses forfaits complets, les « Formules Carrières », permettent notamment de bénéficier de la 4G, du réseau Dual Carrier, de Multisurf (même abonnement pour téléphone et tablette), de SFR TV et de la Femtocell. SFR est le 1^{er} opérateur français à commercialiser la 4G dès le départ auprès du grand public et des entreprises.

Premier opérateur à proposer en France la 4G aux particuliers et aux entreprises

Par ailleurs, afin de préserver ses capacités d'investissement (1,6 milliard d'euros prévu en 2013), SFR a mis en place un plan de réduction des coûts opérationnels et variables.

Pour 2013, SFR prévoit un EBITDA proche de 2,9 milliards d'euros et des investissements de l'ordre de 1,6 milliard d'euros.

4G

GVT

GVT a poursuivi son expansion en 2012 et couvre désormais 139 villes. Grâce à ses efforts commerciaux et au développement géographique de son réseau, il a vu son chiffre d'affaires s'élever à 1,72 milliard d'euros, en progression de 18,7 % par rapport à 2011 (+28,2 % à taux de change constant). Son EBITDA s'est établi à 740 millions, en hausse de 23,1 % (+ 33,4 % à taux de change constant).

En janvier 2012, GVT a lancé un nouveau service de télévision payante. En seulement une année, cette offre a généré un chiffre d'affaires de 83 millions d'euros. Pour 2013, toujours dynamique, GVT prévoit une croissance de

Maroc Telecom

Beau succès à l'international pour le groupe Maroc Telecom ! Sa croissance au Burkina Faso, au Gabon, au Mali et en Mauritanie lui a permis de pallier un environnement économique, réglementaire et concurrentiel plus difficile au Maroc. Dans ce pays, le groupe a mis en place un programme d'adaptation, comprenant un plan de départs volontaires. En 2012, le chiffre d'affaires du groupe Maroc Telecom s'est établi à 2,69 milliards d'euros, en baisse de 1,8 % par rapport à 2011, et l'EBITDA s'est élevé à 1,5 milliard d'euros, en progression de 0,3 %. La marge d'EBITDA a enregistré le niveau élevé de 56 %.

Pour 2013, le groupe Maroc Telecom prévoit de maintenir la marge d'EBITDA à un niveau élevé d'environ 56 % et une légère croissance de l'EBITDA-Capex.

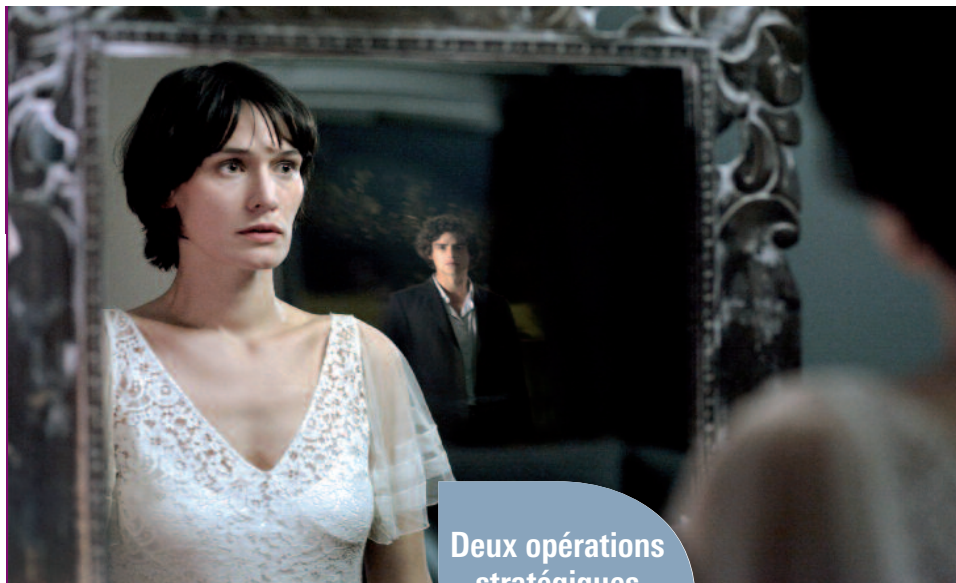
■

Une croissance toujours vive à l'international



Déjà 406 000 abonnés à l'offre de télévision payante

son chiffre d'affaires légèrement au-dessus de 20 % à taux de change constant, une marge d'EBITDA légèrement supérieure à 40 % et un EBITDA-Capex proche de l'équilibre.



Deux opérations stratégiques finalisées en 2012

En 2012, Groupe Canal+ a mené à bien différentes batailles sur le front de la réglementation, de la concurrence et de son développement. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 5,0 milliards d'euros, en hausse de 3,2 % par rapport à 2011, et son EBITA à 663 millions d'euros. Ce chiffre intègre la hausse de la TVA ainsi que les coûts liés à l'intégration de ses nouvelles activités en Pologne et en France.

Pour 2013, Groupe Canal+ prévoit un EBITA d'environ 670 millions d'euros (hors coûts de

restructuration de la télévision payante en Pologne), en hausse de 50 millions d'euros comparé à l'EBITA proforma* de 2012.

Canal+ reste déterminé à offrir à ses abonnés le meilleur du cinéma, des séries et du sport. Le 31 janvier 2013, il a renouvelé les droits exclusifs de la Premier League de football anglaise, le championnat le plus diffusé au monde. Pour les trois prochaines saisons, il est en mesure de proposer le meilleur du football

LES REVENANTS, NOUVELLE SÉRIE EXCLUSIVE À SUCCÈS DE CANAL+

français et européen avec notamment deux grandes affiches de Ligue 1, le meilleur match de Ligue des Champions et l'intégralité de la Premier League. Cette offre de foot s'ajoute à celles du Top 14, du handball français et de la F1. ■

**EBITA proforma 2012 de 620 millions d'euros incluant 95 millions d'euros de pertes relatives à D8, D17 et « n », avec l'hypothèse d'une détention au 1^{er} janvier 2012.*

CHIFFRES 2012

CHIFFRE D'AFFAIRES :

29 Mds€

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ⁽¹⁾ (EBITA) :

5,28 Mds€

RÉSULTAT NET AJUSTÉ⁽¹⁾ :

2,55 Mds€

2,86 Mds€ avant impact des éléments non-récurrents⁽²⁾

Proposition de distribution d'un dividende de **1€** par action⁽³⁾, payé en numéraire

UNE DETTE SOUS CONTRÔLE

Inférieure à l'objectif anticipé, la dette nette de Vivendi s'est établie à 13,4 milliards d'euros au 31 décembre 2012. Un an plus tôt, elle s'élevait à 12,0 milliards d'euros. La différence s'explique par le paiement de deux très importantes transactions : l'acquisition d'EMI Recorded Music pour 1,4 milliard d'euros par UMG et l'obtention de fréquences mobiles 4G pour 1,1 milliard par SFR. Le rachat des chaînes Direct 8 et Direct Star par Groupe Canal+ a été réglé en titres Vivendi (lire questions d'actionnaires).

Soucieux de sa bonne gestion financière, Vivendi est très attaché à conserver la notation BBB/Baa2 de sa dette, qu'il détient depuis 2005. Il s'est appliqué à allonger la maturité de ses emprunts (4,4 ans fin 2012, contre 4 ans fin 2011) et à augmenter la part des obligations dans le total de la dette (61 % fin 2012, contre 59 % fin 2011).

(1) Pour une définition du résultat opérationnel ajusté et du résultat net ajusté, connectez-vous à www.vivendi.com.

(2) Opérations annoncées au second semestre 2011, charges de restructuration des activités télécoms et amende comptabilisée par SFR.

(3) Proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 30 avril 2013, mis en paiement à partir du 17 mai 2013.

UNE NOUVELLE FORMATION DÉVELOPPÉE AVEC L'ÉCOLE DE LA BOURSE

Après les modules « Comment décrypter un article financier » et « Tout savoir sur les assemblées générales », le Club des actionnaires de Vivendi et l'Ecole de la Bourse proposent une formation sur l'Investissement Socialement Responsable (ISR) et les engagements du groupe en la matière. C'est la première fois que ce sujet est traité par l'Ecole de la Bourse.

L'ISR a aujourd'hui le vent en poupe mais il remonte au XVIII^e siècle. A l'époque, les Quakers estimaient qu'il fallait, dans la vie privée comme dans les affaires, se conformer à des règles morales. Aujourd'hui, de nombreux textes juridiques viennent appuyer cette démarche (Pacte mondial des Nations Unies, Global Reporting Initiative, loi NRE, Grenelle II, Directives européennes, ...).

LES CRITÈRES SPÉCIFIQUES DE VIVENDI

L'ISR concerne les droits de l'homme, les droits du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Il s'appuie sur les notations extra-financières des sociétés fondées sur des critères environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance, et vise à se prémunir des risques de réputation, opérationnels et financiers.

Vivendi est très attentif à l'ensemble de ces sujets mais, en tant que leader mondial des médias, des contenus et des télécoms, les droits de l'homme constituent son principal enjeu, avec notamment des engagements en matière de protection et d'accompagnement de la jeunesse, de promotion de la diversité culturelle, et de partage des connaissances. A titre d'exemple pour la diversité culturelle, 60 % du chiffre d'affaires d'Universal Music Group (UMG) est réalisé par des artistes locaux dans un périmètre de 59 pays. UMG promeut la diversité des musiques via ses 50 labels et ses nombreux artistes locaux et les consommateurs le lui rendent bien !

PROMOUVOIR LA MIXITÉ HOMME-FEMME

Déjà très bien classé en matière de présence féminine dans son Conseil de surveillance, Vivendi proposera à la prochaine Assemblée générale un conseil de surveillance renouvelé, avec cinq femmes pour 13 membres, soit un taux de 38 %, bien au-delà de l'obligation légale (20 % pour 2014).

La proportion de femmes parmi les salariés (35 %) est exactement la même que celle des femmes cadres (35 %) : le Groupe se veut exemplaire en matière d'égalité hommes-femmes, notamment au travers d'accords spécifiques et ambitieux qui favorisent cet égal accès aux postes à responsabilité.

Au-delà de ces programmes, le Conseil de surveillance a demandé qu'il soit mis en place une politique susceptible d'aider les dirigeantes à franchir le « plafond de verre », cette frontière invisible qui les empêche souvent d'accéder aux plus hautes sphères des entreprises. En mars 2012, le réseau Andiamo! a tout d'abord été mis en place. Il concerne 20 femmes travaillant à Vivendi, SFR et Groupe Canal+, qui se retrouvent régulièrement pour des ateliers et réunions, en vue d'élaborer des recommandations au Conseil de surveillance.

En 2013, c'est au tour du programme Vivendi-Mentoring d'être lancé. Ce dernier est construit autour d'ateliers de co-développement, de séances de coaching et de rendez-vous avec les mentors. Membres des directions générales de Vivendi, Groupe Canal+ et SFR, les mentors sont là pour conseiller, inspirer et transmettre. Sur la base du volontariat, 10 femmes du réseau Andiamo! ont intégré cette nouvelle initiative.

Une seule ambition guide ces projets : promouvoir et développer un vivier de dirigeants capables de prendre la relève et saisir l'opportunité de développer la mixité et transformer en profondeur l'exercice managérial et décisionnel.

ÉVÈNEMENT TÉMOIGNAGE

FILLS MONKEY, UN SPECTACLE DÉTONANT AU SENTIER DES HALLES

Nouvelles activités en 2012 pour le Club des actionnaires de Vivendi ! Désormais, il propose des soirées au Sentier des Halles, petite salle parisienne au peps et au dynamisme sans égal. Le Club a choisi le spectacle des Fills Monkeys, un duo de jeunes musiciens pour qui tout est prétexte à la batterie.



A la sortie du spectacle, Claire P., membre du Club, nous livrait ses

premières impressions :

« Je ne m'attendais pas à ce genre de spectacle. C'est vraiment original. Ils font passer un beau message tout au long de leur spectacle : faire de la musique avec tout et n'importe quoi. Le duo a la pêche. Ils sont très doués et leurs mimiques nous ont fait sourire dès les premières notes. Bref, c'est un spectacle qui dépote. »

Prochaine représentation le 11 juin !

Après consultation de Claire P. et d'un certain nombre d'actionnaires, il a été décidé en 2013 d'offrir aux membres du Club davantage de spectacles de cinéma, music hall, musique et opéra et danse.

« C'est ce que nous préférons et ça nous permet de découvrir des événements dont nous n'avons pas encore entendu parler », poursuit Claire P. Bien noté !

Si vous possédez une action, vous pouvez adhérer au **Club des actionnaires de Vivendi**.

Renvoyez-nous votre bulletin d'adhésion téléchargeable sur Internet ou envoyé sur demande au numéro vert :

0805 050 050
NUMÉRO VERT Appel gratuit depuis un poste fixe

QUESTIONS D'ACTIONNAIRES

On parle beaucoup de la revue stratégique de Vivendi dans la presse. Quand en saurons-nous plus ?

Vivendi a ouvert en juin 2012 une phase de réflexion stratégique sur le périmètre et la valeur de ses métiers. Son cours de Bourse était décevant et le groupe souhaitait le voir mieux corrélé à la valeur de ses actifs. Le Conseil de surveillance et le Directoire ne vivent pas sous la pression car le groupe est solide comme le reflètent encore les résultats dégagés en 2012. Une chose est sûre : l'intérêt pour les contenus et les médias et la maximisation de la valeur de SFR sont les priorités du groupe. Les modalités et les conséquences précises de cette nouvelle orientation stratégique sont en cours d'examen. Le groupe reste totalement maître de son calendrier.

Le groupe Bolloré détient 5 % du capital de Vivendi et Vincent Bolloré est entré au Conseil de surveillance* de Vivendi. Comment percevez-vous cette arrivée ?

Vivendi s'en réjouit. Il est précieux pour une société au capital aussi éclaté que celui de Vivendi d'avoir comme premier actionnaire une société familiale française. Si Vincent Bolloré détient 5 % du capital, c'est qu'il croit à Vivendi et à son potentiel de croissance.

Je suis célibataire et mon revenu fiscal est inférieur à 50 000 euros. Comment dois-je procéder pour être exonéré du prélèvement de 21 % sur les dividendes ?

Pour les dividendes perçus en 2013 hors PEA par des résidents fiscaux français, l'intermédiaire financier devra avoir reçu votre demande de dispense de prélèvement au plus tard le 31 mars 2013. Attention, pour les actionnaires de Vivendi au nominatif pur, elle devra avoir été reçue par BNPPARIBAS SECURITIES SERVICES au plus tard 15 jours calendaires avant le 31 mars 2013, soit le 16 mars (formulaire téléchargeable sur le site Internet de Vivendi).

**Cette cooptation sera soumise à la ratification de l'Assemblée générale du 30 avril 2013.*

Pour suivre l'actualité de Vivendi, n'hésitez pas à aller sur le site www.vivendi.com dans les rubriques « Actionnaires individuels » puis « Communiqués de presse » ou « Actualités audio ».

LE CARNET DE L'ACTIONNAIRE

■ AGENDA DES PROCHAINS MOIS

Vous pouvez retrouver l'agenda des événements du Club des actionnaires sur notre site internet www.vivendi.com, en allant dans les pages « Actionnaires individuels » puis « Club des actionnaires ». Désormais, Vivendi met également chaque semestre à votre disposition cet agenda sous format papier.

■ NOUS CONTACTER

Pour toute information sur Vivendi, vous pouvez contacter le service Informations Actionnaires Individuels (IAI) :

par courrier : Vivendi, Service Informations Actionnaires Individuels, 42 avenue de Friedland, 75008 Paris.

par e-mail : actionnaires@vivendi.com.

et par téléphone : **0805 050 050** ou le +33 (0)1 71 71 34 99 si vous êtes à l'étranger.



Le Service vous répondra du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 (horaire étendu en cas d'actualité importante).

Vous recevez la « lettre à nos actionnaires », conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition en nous adressant un e-mail à : actionnaires@vivendi.com, ou en nous écrivant à Vivendi – Service Informations Actionnaires Individuels – 42 avenue de Friedland – 75008 Paris. Si vous souhaitez vous désinscrire et ne plus recevoir nos lettres, merci de le faire savoir aux mêmes adresses.



Avertissement Important Déclarations prospectives. Le présent document contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux perspectives de Vivendi ainsi qu'aux projections en termes de paiement de dividendes et d'impact de certaines opérations. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, notamment les risques liés à l'obtention de l'accord d'autorités de la concurrence et des autres autorités réglementaires dans le cadre de certaines opérations ainsi que les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site (www.vivendi.com). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi. Le présent document contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion. Vivendi ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou de tout autre raison.

ADR non sponsorisés. Vivendi ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Vivendi. Vivendi décline toute responsabilité concernant un tel programme.

Cette lettre aux actionnaires est réalisée par la Direction de la Communication & des Affaires Publiques de Vivendi. Elle est imprimée par Kossuth, imprimeur "Imprim'Vert" sur un papier constitué à 40 % de fibres vierges FSC et à 60 % de pâte recyclée.

